

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-943

présenté par

M. Maillot, Mme Bourouaha, M. Sansu, M. Tjibaou, M. Maurel, M. Brugerolles, M. Bénard,
M. Castor, Mme Faucillon, Mme K/Bidi, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu,
Mme Reid Arbelot et M. Rimane

ARTICLE 49**ETAT B****Mission « Médias, livre et industries culturelles »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Presse et médias	18 000 000	0
Livre et industries culturelles	0	18 000 000
TOTAUX	18 000 000	18 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à réaugmenter les crédits consacrés aux Fonds de soutien à l'expression radiophonique.

Alors que le budget pour 2024 alloué au FSER était de 35 millions d'euros, le budget pour 2026 prévoit un montant de 19,5 millions d'euros, soit une baisse de 44 %. Cette réduction budgétaire aurait des conséquences dévastatrices sur le secteur : suppression de plus de 3000 emplois, recul du pluralisme, appauvrissement de la diversité médiatique locale et affaiblissement de l'offre culturelle.

Ainsi, par cette hausse de 18 millions d'euros, le groupe GDR propose de renforcer le soutien public à ce secteur essentiel pour notre vie démocratique.

L'action 06 du programme 180 est abondée de 18 millions d'euros en AE et en CP. Ces crédits sont prélevés hors titre 2 sur l'action 2 du programme 334.

Nous appelons le Gouvernement à lever le gage.